

me dira-t-il si les pourparlers sont rendus devant la Commission mixte internationale ou s'ils demeurent devant la haute diplomatie, où ils étaient rendus?

**L'hon. M. Hamilton (Qu'Appelle):** Monsieur l'Orateur, pour répondre à cette nouvelle question, disons que le Gouvernement fera à ce sujet une déclaration, mais pas aujourd'hui. Dans cette déclaration, on trouvera tous les renseignements et toutes les réponses indispenables à la population du Canada.

**M. Byrne:** Le pays s'intéresse vraiment à cette question. J'aimerais bien qu'au moins lundi ou mardi, le ministre puisse nous dire si la Commission mixte internationale a de nouveau été chargée de ces négociations. Il s'agit là d'une question fort importante, mais n'exigeant pas un long examen pour qu'on y réponde.

### LES TRANSPORTS

ALBERTA—TERRITOIRES DU NORD-OUEST—  
RELEVÉS EN VUE DE LA CONSTRUCTION  
D'UN CHEMIN DE FER

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. M. A. Hardie (Mackenzie-River):** Monsieur l'Orateur, le ministre des Transports pourrait-il nous dire si des relevés sont présentement en cours en vue de la construction d'un chemin de fer à partir de l'Alberta jusqu'à la rive sud du grand lac des Esclaves dans les Territoires du Nord-Ouest?

**L'hon. George H. Hees (ministre des Transports):** La réponse, monsieur l'Orateur, est non.

(Plus tard)

INTERPELLATION AU SUJET DE LA NOMINATION  
D'UN CONTRÔLEUR

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. J. A. Smith (Battle-River-Camrose):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Transports, mais comme il est absent, peut-être son adjoint parlementaire voudrait-il la noter en guise de préavis. Le ministre des Transports a-t-il songé à nommer un contrôleur des transports qui serait chargé et responsable de voir à ce que, en tout temps, il y ait répartition équitable de wagons couverts dans l'Ouest?

**M. A. R. MacDonald (adjoint parlementaire au ministre des Transports):** Parlant au nom du ministre, je prends note de la question à titre de préavis et informe l'honorable

député qu'il obtiendra une réponse à ce propos aussitôt que possible.

### LE REVENU NATIONAL

RED-DEER (ALB.)—ÉTABLISSEMENT, LE LONG DE  
LA GRAND ROUTE, D'UN ENTREPÔT  
DE TOLÉRANCE

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. F. D. Shaw (Red-Deer):** Monsieur l'Orateur, je désire poser au ministre du Revenu national une question dont je lui ai donné préavis. Le ministre a-t-il reçu des observations en vue de l'établissement d'un entrepôt de tolérance, le long de la grande route à Red-Deer? A-t-on pris une décision et, dans le cas de l'affirmative, quelle est cette décision?

**L'hon. George C. Nowlan (ministre du Revenu national):** Monsieur l'Orateur, je remercie l'honorable député de m'avoir prévenu de sa question. La réponse est oui; l'établissement, le long de la grande route, d'un entrepôt de tolérance a été approuvé en principe, en attendant que le requérant présente des plans d'entrepôt pour approbation définitive.

### L'IMPÔT SUR LE REVENU

ALLÉGATION DE DICHOTOMIE CONTRE CERTAINS  
MEMBRES DE LA PROFESSION MÉDICALE

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Harold E. Winch (Vancouver-Est):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre du Revenu national. Songe-t-on présentement à une enquête approfondie sur la dichotomie ou régime des "ristournes", ou songe-t-on à prendre quelque autre mesure à la suite des révélations faites dernièrement et des manipulations de déclarations d'impôt imputées à certaines personnes faisant partie d'un certain secteur de la profession médicale?

**L'hon. George C. Nowlan (ministre du Revenu national):** Monsieur l'Orateur, je n'ai pas reçu préavis de cette question. Or j'aimerais pouvoir en saisir toute la portée. Si j'en ai bien compris le sens général, il s'agirait de révélations sur les affaires de contribuables, ce qui est évidemment contraire à l'attitude des pouvoirs publics et ce à quoi je ne saurais souscrire.

**L'hon. M. Sinclair:** Ces renseignements ont paru dans tous les journaux. On donnait même les noms.